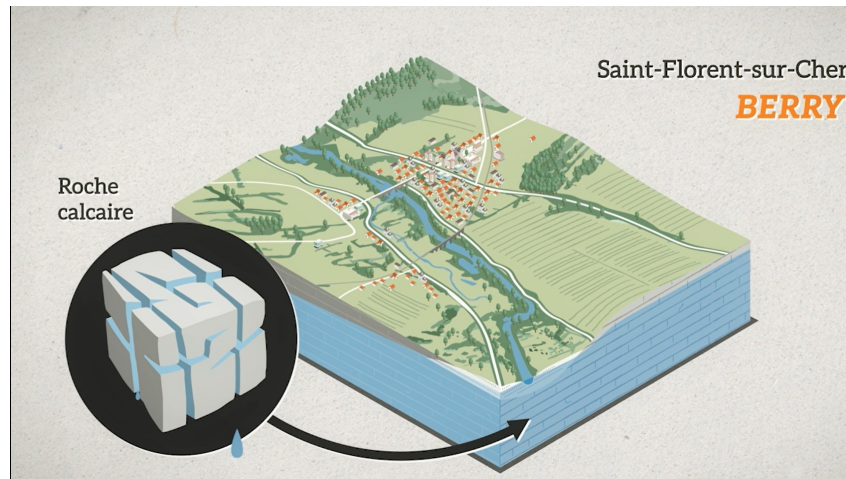


## Lettre d'information numérique juillet 2022



### Projet CAYAC

Afin d'étudier les effets potentiels des projets de **retenue de substitution**, donc du remplacement des prélèvements estivaux agricoles par des prélèvements hivernaux, les SAGES Cher Amont et Yèvre Auron ont sollicité [le BRGM](#) pour conceptualiser la nappe d'eau souterraine du jurassique supérieur.

Les membres des deux CLE souhaiteraient utiliser cet outil d'aide à la décision stratégique pour répondre à de **multiples questions**: l'anticipation de la sécheresse, la précision des volumes prélevables par les différents usages, les effets des prélèvements souterrains sur les eaux superficielles (cours d'eau) etc.

Le BRGM doit expertiser l'adéquation entre les besoins exprimés, notamment lors de la réunion inter-SAGEdu 16 juin, les données disponibles et les possibilités offertes par les différents types de modèles afin que les CLE puissent décider, à l'automne, des outils à mobiliser dès 2023!

Fiche synthétique de présentation du projet



### Etude sur les potentialités des zones d'expansion des crues

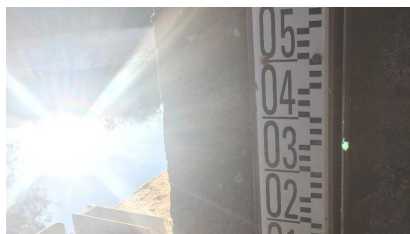
L'étude engagée par la CLE pour explorer les possibilités d'exploitation du

potentiel en zones d'expansion des crues du territoire a fait l'objet d'une plaquette de présentation des résultats.

Cette étude révèle:

1. que les ZEC de la vallée de l'Yèvre en amont de Bourges et Vierzon **fonctionnent bien actuellement**:
  - les 812ha étudiés en amont de Vierzon ralentissent actuellement les 40millions de m3 qui débordent lors de la crue centennale dans la vallée de l'Yèvre de 3h;
  - les 357ha étudiés en amont de Bourges, ralentissent le pic de la crue centennale de 8h, soit un débordement de 15.5 millions de m3.
2. qu'il est donc **absolument nécessaire de les préserver**.
3. qu'il est difficile d'optimiser ce fonctionnement, que ce soit avec des aménagements "durs" (infrastructures) ou "doux" (haies): 8 digues transversales pour stocker l'eau en amont de Vierzon n'apporteraient aucune amélioration pour une crue revenant en moyenne tous les 10ans!
4. que ce sont les **actions combinées à l'échelle des bassins versants** qui permettraient le plus de freiner les crues et limiter leur formation: limiter le ruissellement, préserver les zones humides, désimperméabiliser...

Les principaux résultats



## Situation de la ressource en eau

Après une période janvier-mai la plus sèche depuis 1946 à Bourges signant une faible recharge hivernale des nappes d'eau souterraines, les pluies de juin ont permis de faire remonter temporairement les [faibles débits des rivières](#) malgré des [niveaux de nappe très bas](#).

La situation reste toutefois fragile, le territoire subit des situations exceptionnelles hydrologiques de façon répétées, éprouvant les capacités de résilience des milieux. Les [prévisions saisonnières de Météo-France](#) indiquent une période plus chaude que la normale jusqu'en aout.

Sur Yèvre-Auron, il est appelé à une grande vigilance de tous les usagers et les irrigants agricoles connaissent une baisse de 20% de leur volumes annuels en ce début juillet.

Carte des restrictions en cours sur le SAGE



## Concert'eau Cher

Le début d'année 2022 fut marqué par le bilan de la première année de mise en œuvre du contrat territorial en comité de pilotage le 14 janvier. L'occasion de faire un point d'avancée du contrat et d'identifier le programme de l'année.

Si le programme s'inscrit dans la continuité de celui de 2021, deux actions structurante vont être mise en œuvre en 2022 :

- l'évaluation de l'impact économique et agricole des projets de retenues de substitution (analyses économiques et financières de l'instruction PTGE);
- la mise en œuvre d'un plan de communication au tour de Concert'eau et des actions qui composent le contrat.

Concert'eau en 1 coup d'oeil

### Phase 1 : Analyse des 4 volets

#### H comme Hydrologie

Description des régimes hydrologiques des flux et des étiages

Estimation des pressions

Définir les masses d'eau prioritaires (déficitaires)

#### U comme Usage

Analyse de l'ensemble des usages afin que de leurs répercussions soient prises en compte leurs spatiales et leurs temporelles



#### M comme Milieu

Caractérisation des milieux aquatiques et recensement des espèces ainsi que leurs habitats

Analyse des dysfonctionnements éventuels des milieux

Evaluation des besoins des milieux

#### C comme Climat

Analyse des dernières projections disponibles en matière de climat, d'évapotranspiration et de précipitations

Définir le besoin d'une analyse complémentaire



## Evaluation de la gestion volumétrique des eaux d'irrigation agricole

Mise en oeuvre depuis une dizaine d'année sur le bassin Yèvre-Auron, cette gestion repose sur:

- un volume prélevable maximal défini par bassin et par saison (été/hiver),
- des volumes individuels attribués aux irrigants agricoles chaque année,
- une modulation de ces volumes selon l'état de recharge des eaux souterraines en sortie d'hiver,
- une modulation selon l'état des niveaux d'eau dans les cours d'eau au fil de la saison estivale.

Le bilan de ces 10 années met en exergue la pertinence de cette gestion, sa bonne appropriation et la prise de conscience des irrigants de la fragilité de la ressource sur Yèvre-Auron mais aussi son **un effet limité sur les milieux**, le **dérèglement climatique** y jouant un rôle certain.

La CLE souhaite améliorer ce protocole; ainsi [les recommandations de cette étude](#) sont travaillées avec les acteurs concernés par leur déclinaison.

Vers l'étude

## HMUC Cher

### Hydrologie - Milieux - Usages - Climat

Associant 4 SAGE, cette démarche d'ampleur prévue sur 4 ans couvre les

14 000 km<sup>2</sup> du bassin du Cher.

Répondant aux objectifs de **gestion équilibrée de la ressource en eau**, elle constituera un apport de connaissances approfondies sur les ressources disponibles, les pressions existantes et les besoins des milieux à moyen et long terme.

En 2022 a débuté une phase préliminaire, réalisée en interne et portée par l'Établissement public Loire pour le compte des SAGE, avec le recrutement d'une chargée de mission HMUC Cher.

Cette première étape court sur le premier semestre 2022 et vise notamment à préciser l'articulation entre les missions à réaliser en interne et les prestations à externaliser, en adéquation avec les attentes formulées à ce stade. Pendant cette période, la chargée de mission s'attachera aussi à bancariser le maximum de données existantes pour le territoire et définir les échelles de travail pour les années à venir.

Vers le webinaire dédié



## Contrat du captage du Porche

Le champ captant du Porche est situé sur la commune de Bourges et dispose de 4 forages, prélevant près de **35% de la production d'eau potable de Bourges Plus** (soit en moyenne 2,2 millions de m<sup>3</sup>/an).

L'agglomération de Bourges et les agriculteurs des 9 330 ha de l'aire d'alimentation de captage **travaillent de concert** depuis 2009 avec leurs partenaires afin de faire baisser les teneurs en nitrates de l'eau prélevée. Les teneurs ont été dès les années 90 supérieures à la normes réglementaires de 50 mg de nitrates/L, avec des valeurs supérieures à 70 mg/L entre 2006 et



## Assise des Marais de Bourges

Afin de répondre à de nombreux enjeux techniques et sociétaux de ce patrimoine fragile, créé par l'homme (évolutions climatiques, comblement des coulants, gestion de l'eau, enrichissement des parcelles, valorisation patrimoniale, etc...), la Ville de Bourges, en s'associant avec ses principaux partenaires territoriaux, a souhaité initier une réflexion concrète et objective sous forme d'ateliers thématiques avec l'ensemble des différents usagers et acteurs intervenant dans la vie des marais.

2009. Devant l'évolution des teneurs, 3 programmes d'actions ont été mis en place entre 2009 et 2021. Ces contrats territoriaux ont permis une baisse des nitrates, qui restent encore légèrement élevées aujourd'hui (entre 47 et 63 mg/L) pour 3 des 4 forages.

Un **4e contrat est en cours d'élaboration** avec pour objectifs d'atteindre moins de 50 mg/L de nitrates et une tendance à la baisse durable pour les 4 forages. Pour cela, la **diversification des cultures, les changements de pratiques et une stratégie foncière adaptée et concertée** seront au cœur de ce programme 2023-2028.

Périmètre de l'aire  
d'alimentation du captage

Le principe des Assises des marais classés est de « co-construire » entre usagers, collectivités et services de l'Etat, un **diagnostic partagé et des solutions techniques et réglementaires viables**.

En pratique, des ateliers de concertation seront animés d'ici la fin de l'année 2022. Les premiers, programmés les 27 et 28 juin 2022, ont abordé les thématiques Préservation et gestion des marais et Valorisation patrimoniale et touristique des marais.

Plus d'info



### Et toujours: des actions pour nos rivières!

Visitez régulièrement les sites internet des Syndicats de rivière du territoire, vous découvrirez leurs dernières actions en faveur de nos rivières:

- [Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre](#)
- [Syndicat Intercommunal des bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents](#)

Avec le concours financier de:



Structure porteuse du SAGE Yèvre Auron



SAGE Yèvre-Auron  
Hôtel du Département  
Place Marcel Plaisant  
18000 BOURGES  
[contact@sage-yevre-auron.fr](mailto:contact@sage-yevre-auron.fr)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAGE Yèvre-Auron.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

sendinblue